Les Jeunes MR demandent la création d’un Erasmus+ Travail pour renforcer la mobilité, l’emploi des jeunes et la compétitivité européenne

Niveau de pouvoir :

Fédéral, Région, FWB, Europe

Catégorie :

Emploi / Institutionnel / Affaires Etrangères

État des lieux :

Le marché du travail européen fait face à des déséquilibres structurels : certains États membres connaissent une saturation dans des secteurs clés, tandis que d’autres subissent des pénuries importantes de main-d’œuvre, notamment dans la santé, l’ingénierie, les technologies numériques, la transition verte, l’éducation et la recherche.

De nombreux jeunes diplômés ne parviennent pas à trouver un emploi correspondant à leurs compétences dans leur pays d’origine, alors même que des postes vacants existent ailleurs dans l’Union. Cette situation freine la compétitivité européenne et limite l’utilisation du potentiel des talents européens.

Les obstacles administratifs, les difficultés d'accès au logement, les procédures d'équivalences professionnelles et les coûts des déménagements limitent fortement la mobilité professionnelle des jeunes dans l'Union.

Le rapport Draghi souligne le manque d'intégration économique européenne, l'insuffisance de la mobilité intra-européenne et l'absence d'une stratégie ambitieuse pour renforcer la circulation des talents et la productivité continentale.

Les programmes de coopération existants démontrent l'efficacité des outils de "matching" entre besoins économiques et profils qualifiés, ainsi que l'importance de dispositifs encadrés de mobilité pour lutter contre le brain drain.

Motivation de la proposition :

Répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs stratégiques européens en facilitant l'accès des jeunes diplômés aux opportunités professionnelles au sein de l'Union.

Soutenir une intégration renforcée du marché du travail européen, en cohérence avec les objectifs de compétitivité, d'innovation et de croissance durable définis au niveau européen.

Réduire les obstacles à la mobilité professionnelle en simplifiant les démarches administratives, les équivalences de diplômes et l'accès au logement dans les pays d'accueil.

Offrir aux jeunes Européens une expérience professionnelle internationale structurée, sécurisée et accessible, leur permettant de développer leurs compétences, leur autonomie et leur employabilité.

Encourager le retour des jeunes dans leur pays d'origine pour prévenir la fuite des talents, renforcer le transfert de compétences et soutenir la cohésion économique et sociale des États membres.

Renforcer le sentiment d'appartenance européenne en favorisant les rencontres entre jeunes de différents États membres, le partage de pratiques professionnelles et la découverte d'autres cultures. Erasmus+ Travail doit devenir un outil concret de construction d'une identité européenne fondée sur la mobilité, la solidarité, l'ouverture et l'expérience commune au sein du marché du travail européen.

Proposition concrète :

Créer un Erasmus+ Travail, permettant aux jeunes diplômés européens d'effectuer une mobilité professionnelle de 1 à 3 ans dans un autre État membre, afin de répondre aux pénuries de main-d'œuvre et de soutenir la compétitivité européenne.

Financer le logement et les coûts d'installation des participants grâce aux fonds européens, en mobilisant les résidences Erasmus, les campus universitaires, les logements publics et des partenariats locaux.

Mettre en place une plateforme européenne de matching, reliant les pénuries sectorielles des États membres aux profils qualifiés des jeunes diplômés, afin d'orienter efficacement les mobilités et de maximiser l'adéquation entre compétences et besoins.

Réduire les obstacles administratifs, en simplifiant les démarches de séjour, les procédures de mobilité professionnelle et l'accès aux services de base dans le pays d'accueil.

Soutenir l'apprentissage linguistique, grâce à des formations financées par l'Union avant et pendant la mobilité, afin de faciliter l'intégration professionnelle et culturelle des participants.

Proposer aux diplômés de l'enseignement secondaire professionnel un module préparatoire financé par l'Union européenne, comprenant une initiation linguistique, des cours pratiques liés à leur métier dans un contexte international et un accompagnement renforcé, afin d'assurer une intégration progressive et sécurisée dans la mobilité européenne.

Encourager le retour dans le pays d'origine, via un bonus d'insertion professionnelle, un accompagnement au retour et un réseau Alumni Erasmus+ Travail, afin de lutter contre le brain drain et de renforcer le développement national.

Développer des partenariats stratégiques avec les entreprises, les services publics, les institutions éducatives et les secteurs en tension, pour proposer des mobilités alignées avec les priorités industrielles européennes (santé, numérique, transition verte, IA, énergie, défense).

Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, en offrant aux anciens participants un accès facilité aux fonds européens pour créer des projets innovants et contribuer au renforcement économique de leur pays d'origine.

Renforcer la mobilité intra-européenne des talents, afin d'en faire un moteur d'innovation, de productivité, de compétitivité et d'autonomie stratégique pour l'Union européenne.

Motion déposée par :

GT International, immigration et affaires étrangères et européennes